



Assemblée générale

Distr. limitée
27 avril 2021
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-huitième session
Vienne, 19-30 avril 2021

Projet de rapport du Groupe de travail plénier

1. Conformément au paragraphe 5 de la résolution 75/92 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a de nouveau réuni, à sa cinquante-huitième session, son Groupe de travail plénier.
2. Du 21 au 28 avril 2021, le Groupe de travail a tenu trois séances, sous la présidence par intérim de Raman Umamaheswaran (Inde), en l'absence du Président, P. Kunhikrishnan (Inde).
3. Le Groupe de travail a examiné les points suivants :
 - a) Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable ;
 - b) Rôle futur et méthode de travail du Comité ;
 - c) Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique.
4. Le Groupe de travail était saisi de la note du Secrétariat intitulée « Gouvernance et méthodes de travail du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires » ([A/AC.105/C.1/L.384](#)).
5. Le Groupe de travail a noté que les mesures approuvées par le Groupe de travail plénier à la cinquante-septième session du Sous-Comité scientifique et technique ([A/AC.105/1224](#), annexe I, par. 7) seraient mises en œuvre à la cinquante-neuvième session du Sous-Comité, en 2022, et ne l'avaient pas été à la présente session en raison de son format hybride (en présentiel et en distanciel), justifié par le contexte extraordinaire de la pandémie de COVID-19.
6. Le Groupe de travail a convenu que le Secrétariat devrait soumettre à l'examen du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa soixante-quatrième session, en 2021, des informations supplémentaires sur le recours possible à la diffusion sur le Web pour les séances publiques et sur l'établissement d'une liste quotidienne d'orateurs et d'oratrices qui serait utile aux délégations.
7. Le Groupe de travail a noté que, conformément à la résolution 75/92 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique soumettrait au Comité sa proposition d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session, qui doit se tenir en 2022. Le Groupe de travail a convenu que ce projet d'ordre du jour provisoire devait être examiné par le Sous-Comité au titre du point 17 de son ordre du jour.
8. À sa 3^e séance, le 28 avril, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.

